

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans la France :

En présence des circonstances graves et difficiles où nous nous trouvons, n'est-il pas nécessaire que toutes les responsabilités s'affirment et que tous les concours agissent ?

La convocation immédiate des Chambres n'est-elle pas conseillée comme une mesure de sage politique et de prévoyance ?

N'est pas le cas d'associer le pays au gouvernement, dans l'esprit libéral qui a dicté le décret du 24 novembre 1860 et élargi les prérogatives du Corps-Législatif ?

N'est-il pas utile d'asseoir, sur l'adhésion éclairée des Chambres et sur la puissance de l'opinion, les résolutions qu'exigent le patriotisme et l'honneur national ?

Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement.

Il ne s'agit pas seulement de dégager la responsabilité du gouvernement dans un moment décisif, où la politique française peut être engagée de la manière la plus sérieuse à l'extérieur et à l'intérieur, il s'agit surtout de fortifier l'action du pouvoir par la manifestation du sentiment public, et de montrer avec éclat que, derrière le souverain, il y a le pays tout entier.

Sous le titre : CE QUE NOUS IRONS FAIRE EN ITALIE, M. Rigaud dit dans la France :

Au moment où de graves résolutions sont imminentes, il est nécessaire de préciser le caractère, le but et la portée d'une action éventuelle de la France en Italie.

Ce que nous irons faire en Italie est bien simple : nous irons y maintenir l'honneur de nos engagements.

Un contrat solennel a été signé par la France et par l'Italie. Aux termes de cet acte, l'Italie s'est engagée à protéger contre toute agression régulière ou irrégulière le territoire des Etats romains, et la France s'est rendue garante de cet engagement.

Aujourd'hui, qu'arrive-t-il ? L'Italie, après avoir témoigné de sa ferme résolution de s'opposer à ces tentatives garibaldiennes, et après avoir arrêté le promoteur du mouvement, semble se reconnaître impuissante à contenir les envahisseurs et à remplir ses promesses.

Dans cette situation, il ne peut y avoir pour le gouvernement français, qu'un parti à prendre. Il a le devoir de faire respecter sa parole, qui a servi de garantie à la parole de son cosignataire. Sa situation est exactement celle de la caution qui, pour ne pas voir sa propre signature protestée, se substitue aux obligations du débiteur principal.

Il n'y a donc ni malentendu ni équivoque possible. Si nos troupes, qui se dirigent en ce moment sur Toulon, s'embarquent pour Civita-Vecchia, ce n'est pas pour aller faire la guerre à l'Italie; c'est, au contraire, pour venir au secours de l'Italie elle-même et la mettre en mesure d'exécuter les engagements dont elle a assumé la responsabilité.

Et pourquoi ferions-nous la guerre à l'Italie ! Pour que l'Italie se déclarât contre nous, il faudrait qu'elle se reconnût garibaldienne, et c'est ce qu'elle n'a pas fait, ce qu'elle ne peut faire, sous peine de déchéance et d'abdication.

C'est son honneur que nous défendons en sauvagardant le nôtre, et si les excès de la Révolution nous obligent définitivement à prendre la route de Civita-Vecchia, l'Italie devra nous considérer, non pas comme des adversaires, mais comme des alliés.

On lit dans le même journal :

L'invasion des Etats romains paraît entrer dans une phase nouvelle. Les bandes garibaldiennes, après avoir subi de nombreux échecs, évitent de nouvelles rencontres. Le camp retranché de Monte-Libretti a été évacué avant l'arrivée des troupes pontificales. Il semble que l'invasion prend le parti d'attendre la réponse du saint-siège à une adresse de 12,000 Romains, présentée par la municipalité de la ville de Rome, et qui demandent l'intervention des troupes italiennes.

Le gouvernement français vient de prendre les mesures les plus énergiques pour suppléer à l'impuissance du gouvernement italien.

Deux régiments ont été embarqués dimanche matin, à Toulon, et n'attendent que l'ordre de départ pour Civita-Vecchia.

C'est en quelque sorte l'avant-garde de la division Dumont, qui est prête tout entière à prendre la mer au premier signal.

Il ne faut pas 48 heures pour transporter des troupes de Toulon à Rome.

Quels que soient les événements, il est certain aujourd'hui que la France sera à Rome avant l'Italie.

La distance qui sépare la frontière italienne de Rome compte quatre étapes qui ne peuvent guère être franchies en moins de quatre jours.

C'est le général de Failly qui a le commandement du corps expéditionnaire.

D'après les nouvelles qui nous parviennent, les plus vives préoccupations règnent à Florence. Cependant, jusqu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas appris que le gouvernement italien ait donné à ses troupes l'ordre de franchir la frontière pontificale.

Ce qui est même à remarquer, c'est que les bandes garibaldiennes battent en retraite et diminuent plutôt qu'elles n'augmentent.

Est-ce le résultat des échecs qu'elles ont éprouvés ou est-ce l'effet d'un mot d'ordre ?

Nous croyons savoir que, dans sa dernière communication au gouvernement français, le cabinet de Florence a déclaré qu'il se sentait absolument impuissant à empêcher le passage des bandes envahissantes, et par conséquent à protéger efficacement la sécurité des Etats du saint-siège.

On écrit de Florence, le 14 octobre, à la Gazette piémontaise :

A la suite de graves communications parvenues à notre gouvernement de la part du gouvernement français qui ne nous menacent de rien moins que d'une intervention à Rome, — depuis hier, les ministres se sont réunis trois fois en conseil.

La réunion d'aujourd'hui a été très-animée : elle a duré depuis midi jusqu'à trois heures. On a discuté longtemps si on devait envoyer de suite l'ordre à nos troupes de franchir le territoire papalin.

Il paraît que les avis ont été divisés : on n'a

BIBLIOTHÈQUE.

9

LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

A Cerqueux, les applaudissements avaient toujours été à Flavie, on ne soupçonnait pas que Lisa seule les méritait. Les étrangers pensaient différemment.

Bien avant la fin du chœur, Adrien avait cessé de chanter. Il écoutait, des larmes lui montaient aux yeux.

Une émotion générale et vraie empêcha l'explosion de ces ridicules compliments dont on paye d'ordinaire la moindre roulade. Mme d'Arsoix et Mme Le Burcier eurent seules le courage d'applaudir en frappant légèrement dans leurs mains.

Toutefois, scandalisé de ce silence discourtois, M. Le Burcier crut devoir exprimer son avis.

« Comment ! dit-il en se tournant du côté des chanteurs, mais c'est très-bien; vous disiez qu'il fallait être six ou huit pour chanter ça; vous n'étiez

que cinq, et vous en êtes venus à bout le mieux du monde.

A la demande générale, on reprit le chœur, et de celui-là on passa à un autre. Enfin, les gosiers se fatiguèrent, et peut-être aussi l'attention de l'auditoire, le piano fut fermé.

D'ailleurs, minuit venait de sonner. Or, à Cerqueux, on observait une sorte de règlement... de plaisir, bien entendu. Mme d'Arsoix estimait que les soirées trop prolongées sont dommageables à la santé comme les grosses dépenses sont dommageables à la bourse : « Il ne faut pas manger son fonds », disait-elle. C'était une des maximes devant lesquelles M. de Fogny se pâma d'admiration.

Donc, Mme d'Arsoix se leva. On se fit réciproquement les souhaits de bonne nuit les plus gracieux. Il n'y eut en ce concert final qu'une seule note fautive. Ludovic était de belle humeur, Flavie riait de ses saillies. Pour enlever le pompon, il lui prit fantaisie, en saluant sir Burfrey, de prononcer son nom à l'anglaise et d'une manière affectée : « Sir Beurrefrais ! dit-il en s'inclinant.

— Vous vous trompez, Monsieur, répondit flegmatiquement le baronnet, je ne suis pas beurres frais, car je ne sors pas de la Baratte. »

Mme d'Arsoix s'empressa de prendre le bras de Mme Le Burcier et de la conduire dans le vestibule où des valets armés de bougies attendaient les hôtes du château pour les conduire à leurs chambres respectives. Mais l'irritable mère du secrétaire général avait entendu le mot adressé à son fils; elle en frémissait de colère, et ce fut d'une voix altérée qu'elle répondit aux derniers bonsoirs.

Des sentiments tout autres remplissaient l'âme d'Adrien. Quand il se trouva seul dans sa chambre, il s'assit devant le feu, se mit à tisonner et, la main aux pincettes, l'esprit en travail, il chercha à démêler, parmi ses impressions, celle qui dominait les autres. D'abord, il n'en put venir à bout. La vie si calme de la Roche-Léhan, lorsqu'il venait y passer quelques mois près de son père, et la vie monotone du régiment ne l'avaient point préparé à ce tourbillon de Cerqueux où tout était mouvement, bruit et parade. De brillants fantômes passaient et repassaient devant ses yeux. Mme d'Arsoix et Flavie y figuraient au premier rang; un charme presque irrésistible l'entraînait vers elles. Cependant, il se sentait fasciné, étourdi; son cœur ne battait pas.

Puis, comme sa mémoire lui retraçait successivement toutes les scènes de cette journée, il entendait

résonner à ses oreilles l'écho de ce chœur des *Deux Nuits* qui avait été répété plusieurs fois. Alors, la belle voix de Lisa, l'attitude de la jeune fille, son accent si ému, son tour de tête ravissant lui revinrent; et tout aussitôt s'éveilla en lui un singulier intérêt pour cette infortunée créature, à qui, peut-être, rien ne manquait de ce qu'on prise dans le monde : esprit, grâce et beauté, rien que l'honneur d'une naissance sans tache. Hélas ! c'est tout ! et néanmoins la douce image de Lisa, l'emportant sur toute autre, demeura devant les yeux du jeune homme jusqu'au moment où il s'endormit.

VII.

Le lendemain... Pourquoi raconterions-nous le lendemain ? C'était tous les jours fête à Cerqueux, fête sans apprêts, fête naturelle : jeux, promenade, musique, conversations, beaux repas, longues soirées; tout ce qui fait la vie joyeuse, se renouvelait sept fois par semaine en cette demeure privilégiée. « Quand on me demande, disait le chevalier de Fogny, la position géographique de Cerqueux, ma réponse est bientôt faite : « A cent lieues de l'ennui, à mille lieues du chagrin. Cherchez ça, vous ne trouverez que Cerqueux. »

encore pris aucune résolution. Mais on en prendra une certainement dans le conseil de ce soir. Si le parti de la non occupation devait prévaloir, quelques ministres donneraient immédiatement leur démission. Forts du droit national, ils prétendent qu'on doit répondre avec des faits prompts, énergiques et hardis aux injustes menaces de la France.

Florence, 19 octobre, 7 h. 40 m. du soir. — On mande de Rome, en date du 18 :

« Un détachement de soldats pontificaux, parti hier de Monte-Rotondo pour attaquer les bandes garibaldiennes campées aux environs de Monte-Libretti et de Nerola, est entré à Monte-Libretti sans coup férir.

» Les garibaldiens se sont retirés à l'approche des pontificaux, qui ont continué leur marche sur Nerola, sans rencontrer jusqu'à ce moment aucune bande sur leur passage. »

Florence, 10 octobre, 1 h. 15 m. du soir. — Un télégramme, daté de Passo-Correse, porte :

« Une Adresse signée par 12,000 Romains demande au sénateur de s'interposer auprès du souverain pontife afin d'obtenir son consentement à une intervention des troupes italiennes à Rome comme étant le seul moyen qui reste aujourd'hui de garantir le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

» La municipalité romaine, préoccupée du danger imminent d'une insurrection à l'intérieur de la ville, a d'urgence tenu conseil aujourd'hui même.

» A la suite d'une sérieuse discussion, la municipalité a présenté l'Adresse des Romains au souverain pontife, s'en remettant à sa décision suprême. »

Florence, 19 octobre, 9 h. 5 m. du soir. — La poste de Rome n'est pas arrivée.

L'Opinion, parlant de l'Adresse des Romains au Sénateur de Rome, constate l'importance de cette démarche qui démontre que les Romains sont absolument contraires à l'intervention française.

L'Italie dit :

« Cette manifestation pacifique a plus de valeur qu'une insurrection. »

M. Rattazzi a eu aujourd'hui un long entretien avec le roi.

Le bruit court que Garibaldi a disparu de Caprera et qu'il est passé en Sardaigne.

Le conseil des ministres s'est réuni deux fois aujourd'hui.

Les journaux annoncent que Menotti Garibaldi aurait quitté Nerola, y laissant quelques volontaires pour le service de l'hôpital. Les pontificaux ont attaqué ces volontaires qui se sont retirés après un combat acharné. Menotti avec son corps était à Palombara.

La Gazette piémontaise publie le télégramme suivant :

Le lendemain, pour faire court, tout le monde fut heureux, puisque la règle le voulait. Mme Le Burcier, seule, avait apparemment fait de mauvais rêves : à deux ou trois reprises, elle essaya de lancer à sir Burfrey des traits aussi acérés que possible ; mais ces tentatives n'eurent d'autre effet que de montrer les bonnes intentions de la dame : sir Burfrey ne s'en émut pas le moins du monde.

Un jour, deux jours, trois jours s'écoulèrent sans incident notable ; les plaisirs succédaient aux plaisirs ; Cerqueux se maintenait, sur la carte du bonheur, à la position que lui assignait le chevalier de Fogny en son langage figuré. Cependant, il faut le noter, tandis que tout paraissait calme à la surface, un commencement d'agitation s'élevait au fond des cœurs.

Le soir du troisième jour, Mme d'Arsoix se trouvait légèrement souffrante, on se sépara plus tôt qu'à l'ordinaire. Adrien fut enchanté de voir enfin d'un instant de répit. Il avait besoin de se retrouver en face de lui-même, de recueillir ses pensées, de s'interroger sur le parti à prendre ; car, il ne devait pas l'ignorer, on attendait de lui réponse à une question grave : « Songe à ton affaire ! » lui disait laconiquement et sentencieusement M. de Fogny

On dit que le général Ricotti prendra le commandement des troupes sur les frontières pontificales, et que Ribotty a pris celui de l'escadre cuirassée, composée de 8 bâtiments, qui doit croiser dans les eaux de Civita-Vecchia.

Nous signalons comme un fait qui nous paraît mériter d'être mis en relief, le langage de la presse de Berlin au sujet de l'invasion des Etats pontificaux. Il semble résulter de la désapprobation des journaux officieux de cette capitale que les dispositions du gouvernement prussien sont loin d'être aussi favorables qu'on avait pu le croire, dès le début, aux espérances du parti avancé en Italie.

On lit dans le *Globe* du 17 octobre :

Pendant que les choses en Italie marchent rapidement vers une crise très-sérieuse qui ne sera pas sans influence sur la politique générale de l'Europe, il semble que le gouvernement prussien ait résolu de faire cause commune avec la Russie pour obtenir l'appui de cette grande puissance dans toutes éventualités à venir. On dit que la Prusse s'est réunie à la Russie dans une Note collective à la Porte demandant la cession de l'île de Candie et que la Porte donne des garanties pour le traitement convenable de ses sujets chrétiens.

Si cette assertion est exacte, on pourrait difficilement en exagérer la signification. La Prusse n'a positivement pas de raison directe d'intervenir dans les affaires de la Turquie, et si elle le fait ainsi, surtout de la manière ci-dessus spécifiée, c'est une preuve flagrante qu'une alliance russo-prussienne est déjà établie.

L'empereur d'Autriche a ordonné la mise en liberté des trois officiers italiens arrêtés dans le Tyrol au moment même où ils s'occupaient de recherches stratégiques.

Un télégramme de Munich annonce que la conférence militaire des Etats allemands du Sud, provoquée par le prince de Hohenlohe, devait avoir bien hier lundi à Munich.

Le Reichstag a voté par articles la loi sur la poste. Il a adopté définitivement la loi sur les coalitions et sur le service militaire.

D'après des lettres de Munich, une grande agitation régnerait parmi les paysans bavarois, à cause de l'augmentation de 50/0 de toutes les taxes qui vient d'être imposée pour régler la dette de 61 millions de florins contractée l'année dernière pour payer les frais de guerre de la Prusse. Le clergé a provoqué une forte aversion contre la Prusse parmi les paysans en la désignant comme l'auteur de cette augmentation des taxes.

Le roi Louis I^{er} partira à la fin du mois pour Nice.

toutes les fois qu'il le rencontrait dans les corridors du château.

Y songeait-il, en effet ? Pouvait-il y songer au milieu de ce brouhaha perpétuel ? — Non. — « Pour prendre une décision, se disait-il, j'aurais besoin de passer huit jours en paix à la Roche-Léhan et de consulter mon père. » Telle était de très-bonne foi sa pensée. Mais, au moment où il formulait ce sage propos, naissait en lui un sentiment qui le dominerait peut-être bientôt et ne s'accommoderait ni de délimitations ni de conseils.

Toutefois, ne s'avouant point encore l'état de son cœur, il prit la plume. Avant de consulter son père, il voulait s'ouvrir à son ami Valkenbourg, faire un examen de conscience à deux.

Or, voici ce qu'il écrivit :

« Merci de votre bonne lettre, mon cher Félix ; je l'ai reçue ce matin, je l'ai lue en courant, puis je viens de la relire ; merci encore une fois de votre ponctualité.

« Oui, vous avez raison, ce serait un enfantillage de repousser la proposition de mon oncle uniquement par souci d'amour-propre. Oui, Mlle Flavie vaut qu'on tente fortune ; nulle honte à succomber, s'il faut succomber ; le but est assez grand pour con-

Dans le duché de Nassau, un habitant, qui avait payé jusqu'alors quinze thalers d'impôts, paye actuellement, comme sujet prussien, soixante-quinze thalers par an. Jolie différence ! D'un autre côté, le duc de Nassau, qui s'est arrangé avec le roi de Prusse, avait autrefois 400,000 florins de liste civile comme souverain. Le roi de Prusse lui en a accordé 600,000 par an. Cette générosité s'est effectuée, cela va sans dire, aux frais des habitants du duché, qui ont protesté en vain contre cet emploi de la fortune publique.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans la *Patrie* :

Nous croyons savoir que dans la réunion des ministres qui a eu lieu à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur, le gouvernement s'est occupé, entre autres questions intérieures, de celle des approvisionnements.

L'état des récoltes et la cherté actuelle du pain ont éveillé d'une manière toute particulière la sollicitude de l'Empereur.

— L'*Etendard* annonce le départ de M. Bourée, ambassadeur de France à Constantinople, qui retourne à son poste.

— Voici ce que nous lisons dans la *Sentinelle toulonnaise* :

La frégate à vapeur à roues de 450 chevaux, le *Canada*, qui allait être placée en deuxième catégorie de réserve, a reçu l'ordre de réarmer précipitamment pour une mission pressée et secrète.

Ce navire a reçu ce matin une partie de son état-major et de son équipage, afin de pousser activement ses travaux sous le commandement provisoire de M. Alata, lieutenant de vaisseau.

Le commandant de ce navire n'est pas encore connu, mais ne tardera pas à être désigné.

Deux lieutenants de vaisseau, MM. Chateauminois et Monge, ont été embarqués ce matin sur le *Canada*, qui sera prêt à partir dans quarante-huit heures.

On arme également le transport à vapeur la *Seine*, destiné, dit-on, à porter de l'artillerie et des chevaux.

D'un autre côté, le vaisseau à trois-ponts le *Louis XIV*, en partance depuis plusieurs jours pour les îles d'Hyères, a été retenu d'urgence sur rade jusqu'à nouvel ordre.

Et la frégate neuve cuirassée la *Revanche*, commandée par M. Jauréguiberry, capitaine de vaisseau, doit se tenir prête à partir au premier signal.

On croit que toutes ces dispositions sont prises en vue d'une intervention très-probable dans les Etats pontificaux, le gouvernement français étant bien décidé à occuper Civita-

Vecchia, si toutefois les Italiens venaient s'emparer de Rome.

On le dit, mais nous donnons seulement cette version sous toutes réserves.

— Le *Courrier de Lyon* confirme et complète de la manière suivante la nouvelle relative au départ imminent pour Rome de la division du général Dumont.

« En vertu d'ordres reçus hier, un mouvement dont la portée n'échappera à personne a commencé ce matin dans la garnison de Lyon la première division (général Dumont), composée des 1^{er}, 2^e, 5^e, 8^e régiments de ligne et 19^e de chasseurs à pied, division qui trouve depuis quelques jours entièrement armée du fusil Chassepot, rappelle ceux de ses bataillons détachés à Fort-l'Ecluse, à Pierre-Châtel, à Macon et à Montbrison.

» Des bataillons faisant partie de la troisième division (général Grandchamp) sont partis aujourd'hui à quatre heures du matin, par les voies rapides pour les remplacer dans ces garnisons.

» La première division a, d'autre part, nous assure-t-on, l'ordre formel de se tenir prête à partir pour le Midi, par chemin de fer.

» Deux de ses régiments, le 28^e et le 50^e faisaient partie du corps d'occupation de Rome, lors de l'évacuation de cette ville par les troupes françaises.

» Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que ces détails sont d'une parfaite exactitude. L'effectif de la division Dumont représente un chiffre de sept à huit mille hommes environ. Pendant la journée d'hier, les capitaines instructeurs du régiment se sont multipliés pour apprendre aux bataillons nouvellement dotés du Chassepot, le maniement de cette arme. »

— Les électeurs de la deuxième circonscription de Loir-et-Cher, et les électeurs de la troisième circonscription du département des Vosges, sont convoqués pour les 9 et 10 novembre prochain, à l'effet d'élire un député au Corps-Législatif.

— La lutte électorale paraît devoir être très-vive dans la deuxième circonscription de Loir-et-Cher. Plusieurs candidats sont en présence et la campagne vient de commencer.

— On lit dans le *Journal des villes et des campagnes* :

« Quelques journaux ont prétendu que le colonel d'Argy, commandant la légion d'Aulnoy, avait donné l'ordre de fusiller les prisonniers garibaldiens.

Nous pouvons opposer le démenti le plus formel à cette calomnie.

— On a souvent parlé de la misère qui règne actuellement en Espagne. L'*Indépendance belge* affirme, d'après des documents officiels, que, dans la seule province de Cuenza, existe soixante-quatorze mille ouvriers sans

soier de toute défaite. Là-dessus, d'accord.

» Mais, par ailleurs, vous faites trop bon marché des répugnances instinctives de mon père. Je vous l'ai dit, je ne saurais trop vous le redire, mon père a un tact admirable ; d'un autre côté il est tolérant, très-miséricordieux pour les petites choses, nullement chagrin ; ne serait-il pas mon père que son opinion devrait avoir sur moi une grande influence. Cependant, après m'avoir simplement conseillé la prudence, il n'est pas revenu à la charge ; je crois donc aujourd'hui agir avec une prudence suffisante en m'avancant afin de voir par moi-même.

» Maintenant, qu'ai-je vu ?

» Mon Dieu, j'ai vu une fille admirablement belle, une mère admirablement habile. Je ne me sens pas remué néanmoins ; il y a en moi plus d'étonnement que d'émotion. Quelque chose manque, ce me semble, à ces deux rares personnes. Quoi ? je ne saurais trop le dire, ou plutôt indirectement je vais vous le faire entendre. Ecoutez-moi bien.

» Il y a ici une jeune fille appelée Lisa, sans autre nom malheureusement. Amenée de Russie peu après la mort du baron d'Arsoix, son père, elle a été élevée tantôt à Cerqueux, tantôt au couvent à Vire. Un peu moins belle, peut-être, que Flavie, elle est en-

core charmante. Dès le premier jour, en arrivant ici, je l'avais remarquée, ce ne fut qu'un éclair. Elle tient si peu de place, elle entre et sort si doucement, elle parle avec tant de réserve qu'on sent à peine sa présence ; elle est humble, mais sans bassesse, sans crainte servile, avec un air simple, naturel, aisé, on dirait une hirondelle qui va, vient, passe, revient, s'échappe, revient encore, puis disparaît.

» Je l'avais donc remarquée le premier jour, je lui avais même adressé quelques paroles banales ; au bout d'une heure, elle ne conservait aucune place dans mes souvenirs. Au dîner, je ne songeai pas une fois à tourner les yeux de son côté. Le soir, elle eut besoin d'elle pour chanter en chœur. Flavie alla la chercher. Les deux jeunes filles entrèrent ensemble dans le salon.

» Si les vieilles comparaisons mythologiques vous plaisent encore, imaginez Junon donnant la main à Diane, vous aurez Flavie et Lisa. Au point de vue esthétique, j'étais, certes, vivement intéressé, intéressé, c'est tout.

» Mais voilà le chœur qui commence ; j'essayai de décrocher quelques notes de la partie qu'on m'avait assignée : une voix me frappa ; je cessai de fr-

travail et sans ressources d'aucune espèce. Cette province est une des plus riches et une de celles où la misère se fait moins sentir qu'ailleurs. Jugez des autres.

— Le *Journal des Landes* raconte que samedi dernier, les trois enfants de la famille L... rentraient à Aire vers le soir, avec une certaine quantité de champignons. Ils n'eurent rien de plus pressé que de les nettoyer et de les couper en tranches et, à l'arrivée de leur grand-mère, ils la prièrent de les faire cuire pour le souper de la famille. La bonne femme, ne se doutant de rien, satisfait à leur désir et fut la seule à ne pas en manger.

Le lendemain, grand émoi dans la maison : père, mère et les trois enfants étaient dans un état affreux par suite d'atroces douleurs, accompagnées d'un froid glacial et de dévoiements incessants, à tel point qu'ils se crurent aux prises avec le choléra, et cette idée fut partagée par les voisins. Le lundi matin, les deux plus jeunes enfants étaient morts, et l'aîné, âgé d'environ treize ans, anéanti par la souffrance, immobile au coin du feu, ne sentait pas l'action des charbons ardents sur ses pieds nus.

Il est plus aisé de comprendre que de dire les angoisses du père et de la mère sous la double pression du mal physique qui dévorait leurs entrailles et leur déchirait le cœur.

Trop tard averti, le médecin courut au secours de ces infortunés, appliqua et prescrivit ce que l'art indique en pareil cas, mais sans grand espoir de succès, vu les progrès déjà faits par le poison. Il est grandement à craindre qu'il ne fasse de nouvelles victimes dans cette famille désolée.

— On lit dans le *Messenger de Provence* :

Une femme, âgée de cent quatre ans, habitant la commune d'Auribail (Haute-Garonne), est morte le 1^{er} octobre. Cette femme, nommée Baylotte Chamarre, a joui jusqu'à ses derniers instants de ses facultés physiques et intellectuelles. Dernièrement encore, elle fit à pied 14 kilomètres pour se rendre au marché de Miremont et autant pour s'en retourner chez elle.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Deux officiers d'artillerie, arrivés depuis trois jours à Saumur pour suivre leurs cours, ont reçu dimanche, par dépêche télégraphique, ordre de rejoindre leur batterie à Toulon, pour s'embarquer. Ils sont partis le soir même.

Une dépêche privée, transmise hier de Toulon à Saumur, annonce que les troupes sont embarquées. Les bâtiments étaient encore en rade, attendant l'ordre de lever l'ancre et de prendre la mer.

donner. Ah ! Félix, êtes-vous philosophe ? avez-vous pénétré les mystères de l'union de l'âme et du corps ? Je vous adjure de me dire ce que c'est que la voix humaine. D'où vient qu'en certaines voix il y a un charme si profond ? D'où vient que nous sommes invinciblement portés à trouver un rapport entre la voix de l'homme et ses qualités morales ? Est-ce qu'il y a vraiment quelque chose de l'âme dans ces légères vibrations que la bouche imprime à l'air qui nous environne ? Si vous ne pouvez répondre à mes questions, du moins vous les comprenez, n'est-ce pas ? Vous avez entendu quelque part une de ces voix sympathiques qui éveillent en vous des sentiments indéfinissables. Eh bien, je me trouvais sous le coup de cette émotion, il me semblait entendre un écho du ciel. Je cherchai des yeux la créature séraphique : c'était Lisa qui chantait. Son regard rencontra le mien, elle rougit légèrement, sa voix devint tremblante ; je m'éloignai d'un ou deux pas. Le chœur s'acheva. Je faisais tous les efforts du monde pour refouler les larmes qui roulaient sous mes paupières ; mon regard troublé se leva une seconde fois sur la jeune fille ; elle cachait sa tête ravissante dans l'ombre projetée par les chanteurs plus rapprochés de la cheminée. Peu après, elle sortit du

Une bien triste nouvelle s'est répandue dans notre ville, samedi dernier. Un décret avait été mis à l'ordre de l'Ecole de cavalerie, d'après lequel notre musique militaire sera supprimée à partir du 1^{er} janvier.

C'est une véritable déception après la nomination de M. Mayer comme chef de musique à l'Ecole.

Outre que cette suppression nous prive d'un corps de musique dont nous sommes justement fiers, elle cause une grande perturbation dans bien des existences. Beaucoup de ces jeunes artistes que nous étions habitués à applaudir sont établis dans notre ville et pères de famille. Leur avenir peut donc ainsi être brisé.

Un chien, que l'on suppose atteint d'hydrophobie, a parcouru, jeudi, la campagne, depuis Allonnes jusqu'à la Loire, et est retourné vers Allonnes. Dans ce trajet, il a mordu un assez grand nombre de chiens. Plusieurs ont été abattus. Partout l'autorité prend des mesures pour faire surveiller les chiens errants.

Le dernier train de plaisir est parti samedi soir de notre gare, emmenant les retardataires à l'Exposition universelle. Ce sera le dernier train, l'Exposition ferme irrévocablement le 31 octobre, à 11 heures du soir.

Le journal *l'Union de l'Ouest* a ouvert dans ses bureaux une souscription pour l'armée pontificale. La première liste a produit aussitôt 2,440 fr.

Cette même feuille reproduit une lettre de M. le comte de Quatrebarbes, à laquelle nous empruntons les passages suivants :

Je reçois de Paris la lettre suivante :

« Nous n'avons que de bonnes nouvelles à vous transmettre, et nous engageons tous nos amis à se méfier du télégraphe de Florence qui ment impunément.

« Jusqu'à présent, à un contre trois, les Pontificaux ont repoussé et dispersé toutes les bandes garibaldiennes. D'après le *Moniteur* lui-même, l'affaire de Monte-Libreti est aussi belle que celle de Bagnorea. Mais les braves défenseurs de l'Eglise, obligés de faire face à toutes les attaques, sont écrasés de service et de fatigues de tout genre. Quiconque partira en ce moment est donc assuré de répondre au vœu le plus pressant du gouvernement pontifical, qui fait très-formellement appel au dévouement des catholiques. Il est encore temps de venir au secours de Pie IX. »

Ne perdons pas un moment pour répondre à cet appel du Père commun des fidèles. Que tous les hommes de cœur, de dévouement et de foi s'empressent de s'enrôler sous sa sainte bannière ! Puisqu'il n'y a plus de gouvernements catholiques, que les jeunes gens de bonne volonté rejoignent nos héroïques et

salon. Le bruit de ses pas, si léger qu'il fût, retentit à mes oreilles : la vision s'envolait.

« Depuis, pendant deux jours, je ne l'ai revue qu'aux heures des repas ; elle n'a plus chanté. Mme d'Arsoix n'aime pas les chœurs ; et, naturellement, les grands morceaux de chant, les romances nouvelles sont réservées à Flavie : le piano est là pour la fille de la maison. C'est trop juste, dit-on. Soit : n'approfondissons point.

« Ce matin, — d'abord il faut vous dire qu'à Cerqueux la vie officielle ne commence pas avant onze heures, moment du déjeuner ; jusque-là vous êtes chez vous ; ni toilettes, ni cérémonies, ni frais de politesses ; allez, venez, faites ce que bon vous semble, personne ne s'en inquiète. — Ce matin donc, ayant fantaisie de humer l'air des bois, je traversai le jardin, puis j'entrai dans un taillis situé au-delà et très-agréablement coupé par des allées sinueuses qui, presque toutes, aboutissent à un rond-point tracé autour d'une pièce d'eau. La pièce d'eau n'est qu'une mare où l'on retient à grand-peine les eaux de pluie : c'est noir, plein de feuilles mortes, sans limpidité, sans mouvement ; mais le bois, les allées, le rond-point doivent être délicieux en été ; déjà l'on y trouve, à cette époque, un commencement

chers zouaves ; qu'ils versent leur sang, ou plutôt qu'ils triomphent avec eux ; que les riches donnent leur or, que les pauvres déposent quelques centimes ; que tous adressent au ciel de ferventes prières, mais que ceux qui peuvent tenir un fusil, ne se contentent pas de prier !

Une lutte suprême est engagée entre le ciel et l'enfer. L'anarchie, l'impiété, toutes les passions haineuses, et bientôt le plus effroyable cataclysme couvriront l'Europe de ruines, car ce n'est jamais en vain que l'on porte sur le Vicaire de J.-C. une main sacrilège.

Que personne, parmi les catholiques, ne reste donc dans une coupable inertie, il dépend de nous d'abrèger l'épreuve ; et le triomphe est assuré à ceux qui, sans compter le nombre des ennemis de l'Eglise, combattront jusqu'à la fin sans souci de leurs vies.

Les cours d'adultes dirigés par les Frères de l'école chrétienne, montée du Château, sont ouverts.

L'enseignement comprend le même programme que les années précédentes.

Les jeunes gens désireux de suivre ces cours, sont invités à se faire inscrire à l'établissement de l'Ecole des Frères.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une note publiée par le *Moniteur*, et dans laquelle, en ce qui a trait à la maladie des pommes de terre, M. de Coulebœuf se demandait si l'immunité dont les Etats-Unis jouissent à l'égard de la supériorité de leur méthode de culture sur la nôtre.

« Après avoir formé de forts sillons dans des terrains un peu élevés, c'est-à-dire sans trop d'humidité, les Américains, dit M. de Coulebœuf, ont soin de choisir leurs semences de moyenne grosseur, exemptes de blessures, de meurtrissures et d'attaques de larves, les plantent à 0,20 cent. de profondeur et à 0,50 cent. de distance, ayant l'attention de les recouvrir de terre deux fois durant la croissance.

« La maturité de ces tubercules n'étant complète que lorsque les tiges et feuilles sont entièrement sèches, ils ne les cueillent qu'à cette époque, les conservent mis en tumulus, mêlés à une petite quantité de terre, afin de leur conserver une fraîcheur moyenne, les couvrant plus ou moins, suivant la température de chaque contrée.

« Toutes ces précautions sont faciles à juger bonnes, puisqu'il est reconnu qu'une pomme de terre venue à la surface du sol, ou récoltée dans des terrains marécageux, ou cueillie trop tôt, ne possède presque plus de matières nutritives ; restée longtemps au sec, coupée, meurtrie, ayant par ce fait perdu beaucoup de son eau naturelle de végétation, elle est absolument impropre à une bonne reproduction.

de printemps ; ça et là des arbustes bâtifs, protégés contre la bise, se couvrent de petites feuilles d'un vert tendre qui ont l'agrément de la nouveauté. Je m'étais arrêté près d'un sureau, et, avec la pointe de mon canif, je cherchais à disséquer une jeune pousse, lorsque le frôlement d'une robe heurtant des branchettes me fit lever la tête. J'aperçus Lisa à cinquante pas environ. Elle suivait un sentier oblique, et se rendait probablement au rond-point.

« Il ne me vint pas d'abord à l'idée de la rejoindre. Je craignais de l'inquiéter, de l'offenser peut-être. Comment l'aborder ? Pouvais-je lui dire qu'elle a une voix enchanteresse, des yeux d'une incomparable beauté, un sourire angélique, une démarche de gazelle ? Mon Dieu, tout cela est vrai, tout cela je le pense. Mais, quand les situations sont trop inégales, est-il permis d'exprimer de pareilles pensées ? Ah ! je n'ai jamais commis une lâcheté ! jamais je n'en commettrai, s'il plaît à Dieu ; jamais je n'attaquerai un être sans défense ; ma bouche ne prononcera point devant une jeune fille des paroles qu'elle ne saurait prendre au sens sérieux.

(La suite au prochain numéro.)

« Les pommes de terre et patates, comme toutes les plantes se produisant par leurs tubercules, ont deux végétations très-distinctes ; la première a lieu extérieurement en feuilles, tiges, fleurs et graines ; la seconde, un peu plus tardive, au sein des sillons et à l'extrémité des racines, s'allonge à l'intérieur du sol et le tubercule se produit, recevant sa principale nourriture de son unique cordon nutritif, éloigné du contact de l'air, dans une moyenne humidité et recevant de la surface des sillons le calorique extérieur, causes seules de sa bonne qualité.

« Deux circulations sont distinctes dans la formation de ces plantes, les sucs nutritifs terrestres, pompés par les racines, sont aussi indispensables que ceux aériens transmis aux jeunes fruits par les tiges.

« Presque tous nos cultivateurs sont ignorants de ces phénomènes végétaux ; il choisissent pour les semences le rebut des récoltes, les plus petites, celles qui sont coupées par les instruments aratoires, attaquées par les larves ; les coupent souvent eux-mêmes par économie ou les sèment trop tardivement, quand elles sont germées ; d'autres négligent de former des sillons de grandeur convenable, sèment en planches, les recouvrent incomplètement, coupent en vert les tiges pour les bestiaux. Par ces procédés peu intelligents, ils obtiennent des récoltes insuffisantes, dépourvues des substances nutritives qui les font rechercher, c'est-à-dire le gluten et l'albumine, pour l'alimentation.

« En faisant répandre le mode de culture américaine pour la pomme de terre, on peut espérer de contribuer à faire disparaître les maladies nombreuses qui détruisent depuis nombre d'années, d'une manière funeste, ce tubercule, indispensable à l'alimentation des classes laborieuses. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

Dernières Nouvelles.

Toulon, 20 octobre, 2 h. 47, soir. — Toute la brigade du général Polhé est arrivée.

Elle s'embarque en ce moment.

Six bâtiments, dont deux cuirassés, chauffent pour le départ, qui aura lieu probablement dans la soirée.

Le général Dumont est arrivé.

La *Gazette piémontaise* publie, dans une seconde édition, le *post-scriptum* suivant qu'elle a reçue de Florence, à la date du 17 octobre :

Le général Garibaldi n'est plus à Caprera. Le manifeste qui doit annoncer l'entrée des troupes italiennes est déjà tout prêt au ministère de l'intérieur. Le départ des volontaires de Florence a maintenant lieu au grand jour ; on en compte déjà 10,000 au-delà de la frontière.

Florence, 20 octobre. — Le bruit court que le ministère a donné, hier au soir, sa démission. Jusqu'à présent, elle n'a pas été acceptée.

Rome, 19 octobre. — Le *Journal de Rome* annonce que le ministre de France a déclaré au pape, au nom de l'Empereur, que l'assistance de la France ne manquera pas au gouvernement pontifical, quoiqu'il advienne.

Paris, lundi, 21 octobre. — Le bruit court que la démission de M. Rattazzi a été acceptée, que le général Cialdini formera un ministère et que l'expédition française n'aura pas lieu.

Pour les dernières nouvelles : P. GODERT.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs le *Magasin du Foyer*, journal rédigé par nos meilleurs écrivains, illustré par l'un de nos plus célèbres artistes, et convenant spécialement à la famille. Non content d'occuper la première place parmi les publications de même genre, il offre encore une prime inouïe. (Voir aux annonces.)

Sommaire de l'ILLUSTRATION, du 19 octobre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Exposition universelle de 1867 : Histoire du travail, section française (XVIII^e siècle); Galerie des Machines, sections suisse et autrichienne; — les aquariums; — les machines fixes (suite); — étoffes et tissus (suite). — Inauguration du chemin de fer de Rochefort à Angoulême. — Funérailles de M. Ach. Fould. — Paillettes et voiles blancs, nouvelle, par M. Jules de Wailly (suite). — Incendie des forêts de la Corse. — Modes parisiennes : la maison Paris. — L'accident de Saint-Jean-de-Luz; correspondance. — Les abus : les logements à louer. — Revue de la Bourse

et de la finance. — Correspondance de Rome. Gravures : S. M. le roi de Prusse recevant l'Adresse du Reichstag au château de Hohenzollern. — Exposition universelle : Galerie de l'histoire du travail, section française (XVIII^e siècle); — Galerie des machines, sections autrichienne et suisse; — l'Aquarium d'eau de mer; — l'Aquarium d'eau douce. — Funérailles de M. Ach. Fould : transport du corps dans le caveau de famille. — L'accident de Saint-Jean-de-Luz. — Modes parisiennes : robes et confections de la maison Paris. — Corse : incendie d'une forêt sur les collines de Vero. — Fac-simile d'un bon de 25 francs émis par la Junte nationale romaine. — Echechs. — Rébus.

Marché de Saumur du 19 octobre.

Froment (l'h. 77 k.)	29 02	Paille de ratelier (hors barrière)	36 45
2 ^e qualité (74 k.)	27 89	Paille de litière, id.	—
Seigle	17 —	Foin	56 85
Orge	14 50	Luzeine (les 750 k)	54 60
Avoine (entrée)	14 75	Grainedelin (70 k.)	28 —
Fèves	16 —	— de tréfle (%k)	—
Pois blancs	28 —	— de luzeine	—
— rouges	23 —	— de colza 65 k	26 —
Cire jaune (50 kil)	220 —	— de chenevis	26 —
Huile de noix 50 k.	70 —	— de chenevis	45 —
— de chenevis	45 —	Amandes cassées (les 100 k.)	—
— de lin	50 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 80
Id.	2 ^e qualité	50 à 60

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Ordn., envir. de Saumur 1866.	1 ^{re} id.	42 à 43
Id.	2 ^e id.	42 à 43
Saint-Léger et environs 1866.	1 ^{re} id.	42 à 43
Id.	2 ^e id.	40 à 41
Le Puy-N.-D. et environs 1866.	1 ^{re} id.	40 à 41
Id.	2 ^e id.	28 à 29

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.	1 ^{re} qualité	60 à 61
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité	70 à 71
Id.	2 ^e id.	60 à 61
Varrains, 1866.	1 ^{re} qualité	60 à 61
Varrains, 1866.	2 ^e id.	60 à 61
Bourgneil, 1866.	1 ^{re} qualité	60 à 61
Id.	2 ^e id.	60 à 61
Restigny 1866.	1 ^{re} id.	60 à 61
Chinon, 1866.	1 ^{re} id.	60 à 61
Id.	2 ^e id.	60 à 61

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 27 octobre 1867, à midi.

Au moulin de la Blanchisserie, commune de Doué,

245 PEUPLIERS SUISSES ET D'ITALIE.

Agés de 20 à 50 ans, complantés sur la métairie de la Blanchisserie.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (541)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé.

Le dimanche 3 novembre 1867, à 2 heures après midi,

BEAUX CHÊNES PEUPLIERS ET BOUILLARDS

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS :

1^o La coupe de la Fosse-de-Bourrée, contenant 14 hectares 3 ares 45 centiares.

2^o La coupe de la Cossonnière, contenant environ 2 hectares 50 ares.

3^o La coupe de la Haute-Grève, contenant 9 hectares 6 ares 1 centiare.

4^o Les deux petites coupes de Danieau, contenant environ 1 hectare 60 ares.

5^o La coupe des Potirons, contenant 10 hectares 79 ares 66 centiares.

6^o Soixante pieds de peupliers et bouillards, situés proche la ferme d'Asnières.

7^o Cent quarante pieds de chènes, situés dans la coupe du Pont-de-la-Riasse.

8^o Cinquante-cinq pieds de peupliers, situés dans le marais de la ferme de la Rivière.

9^o Cent pieds de chènes, situés dans la coupe des Ecognés-de-Lançon.

10^o Cent quinze pieds de chènes, situés dans la coupe du Bois-Choquet.

Tous ces arbres sont marqués au chiffre D.-B.

Ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la coupe de la Cossonnière qui est commune de Chacé, et les deux petites coupes de Danieau, commune d'Épieds.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

A VENDRE

En l'étude et par le ministère de M^e SCOU MANNE, notaire à Tours,

Le samedi 26 octobre 1867, à midi,

UNE

Fabrique de Faïence

BLANCHE ET BRONZÉE,

Sise à Tours, avec droit au bail de 10 ans.

Mise à prix 12.000 fr.

S'adresser audit M^e SCOU MANNE, et à M^e DOLLÉ, avocat-agrégé audit Tours. (542)

BOIS

A VENDRE

1^o La coupe de bois-taillis, appelée le Bois-du-Feu, située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 8 hectares environ.

2^o La coupe de Villemolle-l'Abbé, située au village de ce nom, commune de Verrye, d'une contenance de 8 hectares environ.

3^o Soixante-six pieds de peupliers suisses, plantés sur le bord du Thouet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

4^o Et un lot de bois, contenant : noyers, étausses, saules et frênes.

La vente se fera, le dimanche 10 novembre prochain, au château de Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. le vicomte DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (543)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT, Dans un seul tenant.

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,

Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur.

D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 bois-selées.

S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PRIME UNIQUE! 40 VOLUMES!!

Un abonnement d'un an au *Magasin du Foyer*, Journal des Bonnes Lectures, avec PRIME de 40 VOLUMES, choisis dans les chefs-d'œuvre de la littérature française et étrangère, le tout pour 12 francs!!!

Le *Magasin du Foyer*, illustré entièrement par STAAL, depuis moins de trois ans qu'il existe, a conquis une vogue immense. Il paraît tous les dimanches, en un numéro grand format de 20 pages et 40 colonnes, avec 3 ou 4 belles Gravures.

Supérieurement rédigé, il publie : Revue illustrée de l'Exposition; Romans, Nouvelles, Voyages, Chronique littéraire, Causerie, Correspondance; Articles sur les Beaux-Arts, les Sciences, l'Industrie; enfin, Variétés de toute sorte. De toutes les feuilles hebdomadaires, c'est la plus complète, la plus intéressante, la plus utile et aussi la plus morale.

LISTE DES QUARANTE VOLUMES DE PRIME :

- | | |
|---|---|
| Châteaubriand. — Voyage en Amérique. — Génie du Christianisme. — Itinéraire de Paris à Jérusalem, 6 vol. | Augustin Thierry. — Récits des temps mérovingiens, 2 vol. |
| X. de Maistre. — Œuvres complètes, 2 vol. | Rollin. — Histoire des Carthaginois, 2 vol. |
| Bossuet. — Histoire universelle, 3 vol. | Perrault. — Contes, 1 vol. |
| Fenimore Cooper. — Les Pionniers. — Le Tueur de Daims, 4 vol. | De Foë. — Robinson Crusoe, 2 vol. |
| Wiseman. — Fabiola, 3 vol. | E. de St-Pierre. — Paul et Virginie, etc., 1 vol. |
| Comocan. — Les Lusadias, 1 vol. | Racine. — Théâtre choisi, 1 vol. |
| Newman. — Callista, 2 vol. | Servantes. — Don Quichotte, 2 vol. |
| Bresciani. — Le Juif de Véronne. — Lionello, 3 vol. | Silvio Pellico. — Mes Prisons, 1 vol. |
| Swift. — Voyages de Gulliver, 1 vol. | Auteurs divers. — Prisons sous la Terreur. — Conjurations les plus célèbres. — Rienzi, dernier tribu de Rome, 5 vol. |

Ainsi, pour 12 fr. seulement, on reçoit immédiatement le journal hebdomadaire le plus considérable et 40 volumes, chose inouïe jusqu'ici. — Tout abonnement part du 1^{er} juillet. — Pour recevoir franco le paquet de volumes à domicile ou au bureau de Messageries le plus voisin, ajouter 3 francs, c'est-à-dire envoyer 15 fr. au lieu de 12 fr., en mandat ou timbres-poste. Le récépissé du mandat sert de reçu.

Adresser toutes les demandes à M. GUENOT, gérant, 44, rue de Bâbylone, Paris. (327)

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1867,

UNE MAISON

Située à l'île-Olivier, commune des Rosiers, sur le bord de la levée, entre cour et jardin.

Cette maison se compose de quatre chambres de plein-pied, vaste grenier au-dessus; cour et servitudes; jardin sur le devant, ayant vue sur la levée; le tout contenant environ onze ares.

Elle pourrait convenir à un employé retraité.

S'adresser, pour traiter, à M^e BEDON, notaire aux Rosiers. (544)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy. Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.

UNE PORTION DE MAISON, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.

UNE CAVE, rue de Fenet. S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAUX, place de la Grise. (435)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin. S'adresser au bureau du journal.

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonal; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :

LES CARTULAIRES ANGEVINS

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GRASSET, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 19 OCTOBRE.			BOURSE DU 21 OCTOBRE.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.		67 35	»	»	68 25	»	90
4 1/2 pour cent 1852.		97	»	»	97 50	»	50
Obligations du Trésor.		465	1	25	466 25	1	25
Banque de France.		3285	»	»	3275	»	10
Crédit Foncier (estamp.)		1245	»	5	1270	»	25
Crédit Foncier colonial		523 75	»	26 25	523 75	»	»
Crédit Agricole		595	»	5	595	»	»
Crédit industriel.		618 75	»	1 25	622 50	3	75
Crédit Mobilier (estamp.)		172 50	»	5	183 75	11	25
Comptoir d'esc. de Paris.		640	»	5	652 50	12	50
Orléans (estampillé)		840	2	50	852 50	12	50
Orléans, nouveau		»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)		1122 50	»	2 50	1135	»	12 50
Est.		540	2	50	535	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée.		863 75	»	3 75	880	»	16 25
Lyon nouveau.		»	»	»	»	»	»
Midi.		525	5	»	527 50	2	50
Ouest.		540	5	»	549	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.		1470	2	50	1480	»	10
Canal de Suez.		241 25	»	3 75	252 50	11	25
Transatlantiques.		295	5	50	295	»	»
Emprunt italien 5 0/0.		44 25	»	»	46	»	1 75
Autrichiens.		465	»	6 25	475	»	10
Sud-Autrich.-Lombards.		350	15	»	365	»	15
Victor-Emmanuel.		47 50	2	50	47 50	»	»
Romains.		48 75	»	»	48	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.		170	»	1 25	172 50	2	50
Saragosse.		82 50	»	1 50	85	»	2 50
Séville-Xères-Séville.		21	»	1	21	»	»
Nord-Espagne.		55	»	»	58	»	3
Compagnie immobilière.		88 75	»	»	92 50	3	75
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.							
Nord.		317	»	»	316 50	»	»
Orléans.		312 50	»	»	313	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.		318 50	»	»	320 50	»	»
Ouest.		309	»	»	308 50	»	»
Midi.		306 25	»	»	306 50	»	»
Est.		310	»	»	311	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.